

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel Agricole Saint Joseph - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée professionnel Agricole Saint Joseph - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (42731)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Agricole Saint Joseph - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (42731)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	48	6

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	- Bulletins de première et terminale et notes au bac et post-bac pour les candidats déjà étudiants. - Appréciations générales du professeur principal. - Avis du chef d'établissement sur la fiche avenir.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologique, savoir faire	Appréciations sur les bulletins	Très important
Savoir-être	Savoir-être	Appréciation générales des enseignants.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation et/ou fiche avenir - Présence à diverse manifestations organisées (journées portes-ouvertes, divers salons, rencontre de professionnels du domaine)	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extrascolaires	Stage en milieu professionnel en lien avec le domaine ou non, connaissance du milieu, emploi saisonnier. Vie associative et sportive.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

dossier mentionnant une mauvaise attitude.

aptitudes physiques incompatibles avec le métier.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Consultation et évaluation de la motivation du candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Trouver l'entreprise d'accueil en amont.

Préparer le dossier de manière intégrale.

Signature :

Jean-Baptiste TRIOREAU,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Agricole Saint Joseph